

Veuvage et Souffrance du Conjoint Survivant au Gabon : Une Etude de Cas

NDEMBI NDEMBI Aimée Patricia

Spécialité : Psychologie clinique sociale

Département de Recherche sur les Dynamiques Sociales

IRSH/CENAREST Gabon

ndembipatricia@yahoo.fr

Résumé :

La perte d'un proche est une épreuve bouleversante. Cet article examine le vécu de trois conjoints survivants au Gabon. Traditionnellement, des rituels encadrent le deuil. Ces rites sont organisés par les familles du disparu en collaboration avec celles du conjoint survivant et visent à accompagner le travail de deuil et sceller la séparation physique et spirituelle avec le défunt. Cette étude nous a permis de relever des adaptations dans les rituels de veuvage telles que la réduction du temps des rituels, leur allègement et surtout une présence constante des proches qui forment un « bouclier » pour soutenir le veuf ou la veuve. Les conjoints traversent la frustration, la souffrance, la culpabilité mais aussi l'isolement. Ces expériences montrent bien que le deuil est à la fois un processus personnel et social sous l'influence des pratiques culturelles, les croyances et le soutien familial qui permettent d'accompagner et de structurer la perte d'un être cher.

Mots clés : *veuvage, souffrance, culpabilité, travail de deuil, perte*

Summary:

The loss of a loved one is a devastating experience. This article examines the experiences of three surviving spouses in Gabon. Traditionally, rituals frame the mourning process. These rites are organized by the families of the deceased in collaboration with those of the surviving spouse and aim to support the grieving process and seal the physical and spiritual separation from the deceased. This study allowed us to identify adaptations in widowhood rituals, such as the reduction in the duration of the rituals, their simplification, and above all, the constant presence of relatives who form a "shield" to support the widow or widower. The spouses experience frustration, suffering, guilt, and also isolation. These experiences clearly demonstrate that mourning is both a personal and social process influenced

by cultural practices, beliefs, and family support, which help to accompany and structure the loss of a loved one.

Keywords: *widowhood, suffering, guilt, mourning process, loss*

Introduction

La perte d'un conjoint constitue un événement de vie potentiellement traumatique, susceptible d'entraîner des remaniements psychiques profonds chez le survivant. En psychologie clinique, le veuvage est appréhendé comme une rupture majeure, mettant à l'épreuve les capacités d'élaboration psychique, les mécanismes de défense et les ressources internes et externes de l'individu. Cette réflexion s'inscrit dans l'analyse du veuvage au Gabon, à partir de constats empiriques issus de situations vécues par des personnes endeuillées, et interroge les liens entre pratiques culturelles, processus de deuil et souffrance psychique.

Au Gabon, le deuil conjugal ne relève pas uniquement de la sphère individuelle : il s'inscrit dans un cadre social et rituel structurant. Les pratiques de veuvage imposées au conjoint survivant organisent symboliquement la séparation entre les vivants et les morts, tout en offrant un contenant collectif à l'expression de la souffrance. D'un point de vue psychologique, ces rites peuvent être compris comme des dispositifs de médiation symbolique, favorisant l'inscription de la perte dans une réalité psychique partageable et limitant les risques de désorganisation émotionnelle.

Traditionnellement, après l'enterrement, le veuf ou la veuve est pris en charge par la famille et la communauté sur une durée variable, pouvant aller de plusieurs semaines à une année ou davantage selon les groupes ethniques. Cette période constitue un temps de transition psychique, au cours duquel le sujet endeuillé est soutenu dans l'élaboration progressive de la perte. Les rites, les interdits et les prescriptions comportementales

encadrent les affects, canalisent l'angoisse et contribuent à la fonction contenant du groupe, au sens clinique du terme.

Cette organisation rituelle s'inscrit dans une structure familiale hiérarchisée où certaines figures occupent une place centrale dans la régulation des événements majeurs de la vie et de la mort. Koumba Mboula rappelle l'importance et le rôle central du père dans de nombreux aspects de la vie traditionnelle.

« Ces rites et coutumes varient tellement d'une région à une autre, et ils reflètent souvent les valeurs et les croyances profondément ancrées dans chaque communauté. Dans la tradition, lorsque l'épouse décède, s'il y a eu dot, c'est l'époux qui décide du lieu d'enterrement. Quand c'est l'époux qui décède, c'est son père ou ses alliés qui décident du lieu d'enterrement. Le père est au centre de tout événement, c'est le père qui marie sa fille, c'est encore le père qui épouse pour son fils. Le père n'enterre pas sa fille qu'il a envoyé en mariage ».

Cette centralité du père dans les décisions funéraires participe à la structuration symbolique du deuil, inscrivant la perte dans un ordre généalogique et social qui contribue à contenir l'angoisse et à limiter la désorganisation psychique face à la mort. Certaines pratiques observées, telles que les pleurs ritualisés, les lamentations et les pourparlers autour des circonstances du décès, participent à un travail de mise en mots de l'expérience traumatique. Elles favorisent la verbalisation, la remémoration et l'inscription symbolique de la perte, processus essentiels à l'élaboration du deuil. L'accompagnement du conjoint survivant par une personne ayant elle-même vécu le veuvage peut compris comme un mécanisme identificatoire, facilitant la transmission de stratégies psychiques d'adaptation et la reconnaissance de la souffrance.

Les interdits et les rituels de purification traduisent la persistance de représentations psychoculturelles du lien entre morts et

vivants. D'un point de vue clinique, ces croyances peuvent jouer une fonction défensive, en limitant l'angoisse de persécution ou de fusion avec l'objet perdu, tout en rendant la séparation psychiquement tolérable. Les travaux de Halbwachs (1972a et 1972b) et de Lagache (1938) soulignent ainsi que les rites de deuil assurent une régulation collective des affects, condition essentielle à la prévention de l'effondrement psychique.

La littérature sur le deuil met en évidence un processus dynamique, traversé par des phases émotionnelles et comportementales allant du choc initial à la réorganisation progressive de la vie psychique et sociale (Lindemann, 1944 ; Maddison, 1968 ; Parkes, 1972 ; Kübler-Ross, 1969). Freud (1917) conceptualise le travail de deuil comme un désinvestissement progressif de l'objet perdu, condition nécessaire à la restauration de l'équilibre psychique. Cependant, ces modèles, élaborés majoritairement dans des contextes occidentaux, ne peuvent être pleinement compris sans une prise en compte des cadres culturels.

Au Gabon, les rites de veuvage ont longtemps joué un rôle de contenant psychique collectif, définissant une temporalité et un espace symboliques pour l'élaboration de la perte (Van Gennep, 1946). Les transformations sociales contemporaines tendent à fragiliser ces dispositifs, reléguant progressivement le deuil à la sphère privée. À l'issue de la période rituelle, le conjoint survivant se retrouve souvent confronté à une solitude psychique accrue, marquée par le retrait du soutien familial et social, ce qui peut intensifier la souffrance et accroître la vulnérabilité aux troubles anxiodépressifs, aux somatisations ou aux difficultés d'adaptation.

Dans ce contexte de mutation des cadres traditionnels, la problématique centrale de cette étude peut être formulée ainsi : comment les pratiques culturelles, sociales et spirituelles liées au veuvage influencent-elles la souffrance psychique et les processus d'élaboration du deuil chez le conjoint survivant au

Gabon ? Cette question soulève des enjeux à la fois cliniques et socioculturels, en permettant de comprendre la fonction adaptative des rites de veuvage, leur rôle dans la régulation psychique et les risques associés à leur transformation ou disparition.

L'objectif de cet article est donc d'analyser, dans une perspective de psychologie clinique, l'impact de ces pratiques sur les mécanismes défensifs mobilisés et sur la vulnérabilité psychique du conjoint survivant, en tenant compte des mutations sociales qui affectent le cadre traditionnel du deuil.

Ainsi, afin de répondre à cet objectif d'analyse et d'en préciser les modalités d'exploration, la section suivante présente la démarche méthodologique retenue pour cette étude.

I. Méthodologie

La méthodologie constitue un cadre essentiel permettant de structurer l'analyse et de garantir la rigueur scientifique de la recherche. Dans cette perspective, la présente étude s'appuie sur une approche qualitative inscrite dans le champ de la psychologie clinique, afin de saisir la complexité de l'expérience subjective du veuvage dans le contexte socioculturel gabonais. Les choix méthodologiques opérés visent à articuler les dimensions culturelles, sociales et spirituelles du veuvage avec les processus psychiques à l'œuvre chez le conjoint survivant, tout en tenant compte des mutations contemporaines des cadres traditionnels. Cette section précise ainsi le type de recherche adopté, les outils de recueil des données, ainsi que les modalités d'analyse mises en œuvre.

À partir de ces orientations méthodologiques, il convient à présent de formuler les hypothèses de recherche qui guideront l'analyse et l'interprétation des données recueillies.

1.1. Hypothèses

H 1 : Les croyances spirituelles et les représentations mystiques façonnent la manière dont les conjoints survivants traversent et perçoivent leur souffrance liée au veuvage.

H 2 : La privatisation progressive du veuvage, au détriment des pratiques communautaires traditionnelles, accentuent les vulnérabilités émotionnelles et socio-économiques du conjoint survivant.

Ces hypothèses constituent le fil directeur de la recherche et trouvent leur mise à l'épreuve empirique dans l'enquête de terrain présentée ci-après, qui en précise le cadre, le terrain et les modalités de recueil des données.

Le présent article s'appuie sur les résultats d'une enquête de terrain menée à Libreville et à Owendo entre juillet 2020 et novembre 2024, auprès de deux veuves et d'un veuf. Ce choix d'un échantillon restreint relève d'une démarche qualitative visant à appréhender les expériences subjectives du veuvage et les processus de recomposition sociale et symbolique qui l'accompagnent.

La collecte des données repose sur une combinaison d'observations et d'entretiens semi-directifs (Johnson, 2002 ; Boutin, 2006). Ces entretiens ont été réalisés au domicile des enquêtés afin de favoriser un climat de confiance et permettre l'observation des interactions familiales, des pratiques quotidiennes et des espaces matériels liés au deuil. Chaque enquêté a été rencontré à deux moments distincts : environ un mois après le décès du conjoint, puis lors d'un second entretien réalisé deux à quatre ans plus tard. Cette démarche longitudinale a permis de saisir les évolutions des discours, des pratiques et des représentations liées au veuvage dans le temps.

Les entretiens, d'une durée moyenne de 45 minutes à une heure, ont porté sur le vécu du deuil, les transformations des relations familiales et sociales, ainsi que les stratégies d'adaptation mises en œuvre. Entre les temps d'entretien, des échanges informels et des observations ont permis d'affiner la compréhension du contexte social et d'enrichir l'interprétation des données recueillies.

Quant à l'analyse des données, nous nous sommes appuyés sur l'analyse de contenu des discours, en particulier l'analyse thématique (Mucchielli, 1994). Les entretiens ont été intégralement retranscrits, et le travail d'analyse a permis d'identifier les principaux registres de sens mobilisés par les enquêtés et de mettre en lumière les continuités et les ruptures observables entre les deux périodes d'enquête.

Les résultats de cette démarche analytique sont présentés dans la section suivante, mettant en évidence les principaux thèmes et tendances émergents des discours recueillis.

II. Présentation des résultats

Pour observer l'anonymat des participants, nous avons utilisé des prénoms d'emprunt pour nos trois cas. Ces prénoms n'ont aucun lien avec les véritables identités des personnes concernées.

Afin de présenter les données de manière claire et respectueuse de l'anonymat des participants, nous introduisons ci-dessous les trois cas étudiés, en commençant par celui d'Antoine.

2.1. Cas Antoine

Antoine, âgé de 58 ans, il est veuf depuis 3 ans, il perd son épouse dans des circonstances douteuses selon la belle famille, après 22 ans de vie commune dont 10 ans de mariage à la coutume et à l'état civil, ils ont 6 enfants. Il est à la retraite depuis 5 ans. Avant le décès de son épouse, ils vivent sans beaucoup de

difficultés. Ils forment un couple bien soudé autour de leur famille.

Après l'agitation de l'annonce du décès de son épouse, il est suggéré à Antoine de se mettre à l'écart et d'observer une certaine posture. Refus catégorique de sa part. Sa famille et ses amis ont tenté de lui faire changer d'avis, sans y parvenir. Son attitude « rebelle » va se poursuivre tout au long de la durée du deuil (Trois semaines).

Pour lui : *« je suis chrétien, je ne peux pas faire ce que vous me demandez, ma femme et moi étions mariés à l'église, tout ça, c'est le diable, laissez-moi pleurer ma femme...Les gens prennent les décisions à ma place, alors que je suis là, ils ne me consultent pas...Je suis l'époux, j'ai tous les droits..., je vais tout gaspiller... ».*

La belle famille d'Antoine décide d'un lieu d'enterrement sans le consulter alors que lui, en tant qu'époux, pense qu'il a le droit de décider du lieu de l'enterrement de son épouse étant donné qu'il l'a également épousé à la coutume. Ce sera dans son village et nulle part ailleurs. Après moult consultations avec les uns et les autres, un lieu d'inhumation loin du village d'Antoine a été trouvé.

Antoine est entouré de ses proches qui se sont installés chez lui pendant 2 mois environs pour prendre soin de lui. Malgré cette présence, Antoine se sent seul, incompris. Lorsque ses proches lui proposent de ne pas intégrer la chambre qu'il partageait avec son épouse et de participer au rituel de bain réservé pour cette circonstance il répond ceci :

« Jésus a tout lavé, et puis n'avez-vous pas vu le prêtre qui est venu prier dans cette chambre ? à quoi sert ce rituel, je ne veux rien entendre ». Après des sollicitations de son frère aîné, il

accepte de prendre le bain à base des feuilles et d'écorces pour « laver le corps ».

La belle famille d'Antoine veut savoir dans quelles circonstances leur fille est décédée. Elle accuse, sans le dire, Antoine de négligence envers sa défunte épouse. Faisant courir des rumeurs d'une autre femme dans la vie d'Antoine.

Deux ans après le décès, nous revoyons Antoine. C'est un homme qui a le sourire malgré les nombreuses difficultés. Il vit avec ses enfants et prend soin de sa maison. Dans les réponses à notre entretien il dit *« Je suis abandonné, les gens qui venaient lorsque ma femme était là ne viennent plus, je me sens seul, je suis seul mais c'est la volonté de Dieu... je dois me débrouiller avec les enfants, l'argent de la retraite tombe à compte-goutte, le dossier de ma femme aussi n'avance pas, c'est dur parfois mais tant qu'on vit ça ira »*.

Après avoir présenté l'évolution d'Antoine deux ans après le décès de son épouse, nous passons à l'étude du deuxième cas, celui de Marie Laure.

2.2. Cas Marie Laure

Marie Laure a 65 ans ; elle est veuve depuis 4 ans, mariée pendant 30 ans (mariage polygame), elle a 5 enfants avec son époux. Parmi eux, 2 sont mineurs au décès de son époux. Une femme respectueuse, « soumise ». Elle se laisse dépouiller de tout ornement comme le veut la coutume au décès de son époux. Il faut signaler que du vivant de son époux, Marie Laure est l'unique épouse qui vit dans la maison principale, les autres épouses vivent dans d'autres logements et sont séparées depuis des années soit par le divorce soit par séparation de corps. Son mari a plusieurs autres enfants, tous adultes.

Marie Laure se plie aux rituels liés au deuil mais avec une attitude un peu rebelle aussi, elle accepte de pleurer comme le

veut la coutume, en chantant, rappelant certains faits de sa rencontre avec son défunt époux... Entre l'annonce du décès et la levée de terre ; son veuvage dure 2 mois.

Elle accepte aussi de participer au rituel du bain de purification, elle n'accompagne pas son défunt époux au cimetière comme l'exige la tradition. Elle est entourée, pendant cette cérémonie de ses sœurs qui vont former autour d'elle, pendant son veuvage, un « bouclier » dans le but d'empêcher que les « ennemis » ne l'attaquent. Fidèle d'une église de réveil de la place, elle fait venir, à l'abris des regards, une diaconesse sur le lieu du deuil, avec l'appui de la personne qui prend soin d'elle, elle va alors bénéficier d'un rituel spécial barrage mystique et spirituel. Elle nous raconte un fait vécu durant son veuvage. Allongée sur sa natte face à la porte du couloir menant vers sa chambre, elle dit avoir aperçu l'ombre de son mari. Des mesures ont donc été prises pour changer la disposition du dispositif lié au veuvage. Un rituel à base des feuilles et de prières a permis de la rassurer.

Pour elle : « avec les gens de cette famille-là, il fallait être vigilant, ils me cherchent depuis surtout cette Ya M. je ne sais pas pourquoi, elle est contre moi. Elle a passé tout le temps à me dire de pleurer pour tous les biens que son frère a fait pour moi... pour le bonheur qui m'attend, pour elle et les autres, les enfants vont travailler et c'est moi qui vais me réjouir... c'est une sorcière celle-là... heureusement maman Monique m'a aidé dans la prière ».

Quatre années après le décès de son époux, le conseil successoral n'a jamais eu lieu. Marie Laure est menacée d'expulsion de la maison laissé par son époux par certains enfants de ce dernier. Elle bénéficie du soutien des frères et sœurs de son défunt mari mais également des autres enfants. Voici ses propos par rapport à cette situation : « *Je suis fatiguée de tout ce bruit autour de cette maison, un jour ils viendront trouver la maison vide,*

j'avais pensé aller me plaindre auprès de Linda Bongo, mais je pense que ça ne sert à rien, je ne vais pas mourir à cause de cette maison. Les enfants-là sont capables d'apporter un fusil nocturne ici et chercher à m'éliminer ».

Pour faire face à ses problèmes de santé et à ses dépenses, Marie Laure se débrouille avec son petit commerce et elle peut compter sur ses enfants. *« Pour ça je ne me plains pas, mes enfants sont présents toujours et puis il y a la petite pension ».* A la question comment va-t-elle quatre ans après ? *« Je vais bien, je me confie à Jésus...c'est la vie, et puis il a bien vécu, chacun son jour ».* A la question en lien avec sa vie amoureuse actuelle, Marie Laure dit avoir mis de côté la vie amoureuse. *« A mon âge, ce n'est plus possible ».*

Après avoir décrit la situation de Marie Laure quatre ans après le décès de son conjoint, nous présentons maintenant le troisième cas étudié, celui d'Ana.

2.3. Cas Ana

Ana a 45 ans lorsqu'elle perd son mari il y a 4 ans de cela. Quand nous évoquons le souvenir de ce dernier, Ana se met à pleurer ; *« c'est comme si c'était hier ».* Elle nous relate l'histoire de leur rencontre. Ana a donc rencontré son mari au lycée, ils ont grandi ensemble, se sont mariés et ont eu 4 enfants. Elle revient sur l'histoire de la maladie de son époux et l'annonce de son décès.

« C'était compliqué, encore aujourd'hui je me dis que ce n'est pas vrai, mais je suis là. Je me dis il faut continuer, les enfants ont besoin de moi... c'est en 2021 après trois semaines d'hospitalisation entre espoir et déception, il s'en est allé... j'avais perdu mon meilleur ami, mon confident, ma moitié...comment faire... A mon arrivée à l'hôpital, ce matin-là, chose étrange, les frères et sœurs de mon mari étaient tous là,

ils m'ont entouré et j'ai compris qu'il n'était plus là. Aussitôt ma belle-sœur, l'ainée de mon mari, m'ordonne d'enlever mon alliance, j'ai crié je pense de toutes mes forces, j'avais mal, je ne comprenais pas pourquoi, je voulais voir mon mari avant toutes choses...j'ai donc refusé catégoriquement d'enlever mon alliance que je porte toujours y compris celle de mon mari ».

Malgré des explications tardives de sa belle-famille et de sa famille sur le fait de se séparer de l'alliance au décès du conjoint, Ana, décide de porter les deux alliances. Les querelles avec la belle-famille au sujet du lieu de l'enterrement ont fait surface. Etant donné que le terrain dans lequel ils ont bâti leur maison est assez vaste, pour elle c'était le lieu idéal pour la mise en terre du défunt. « *Là également j'ai dit non malgré leurs explications j'ai maintenu le non avec le soutien de ma famille...C'était difficile avec sa famille, il faut supporter ».*

Ana vit toujours dans la maison qu'elle a construit avec son époux, les enfants progressent bien à l'école. Il faut dire que du vivant de son mari d'autres enfants de la famille du mari vivaient dans cette maison et étaient scolarisés dans des établissements privés. Ana ne pouvant plus faire face à toutes ces dépenses a décidé au sortir du deuil de renvoyer ces enfants dans la famille de son mari. Cette décision a vivement été critiquée par sa belle-famille. « *Je ne pouvais pas faire autrement, la famille africaine est bizarre, je me concentre sur mes enfants, je ne pouvais pas gérer tout ça, financièrement c'est énorme, sans compter les crédits à rembourser et tout ce monde qui vient et part, non, ça me perturbe ».*

Sur les rituels en lien avec le deuil, Ana est entouré de toute sa famille, certains membres sont arrivés du village pour l'assister. Pendant un mois, Ana est en « congé » pour pleurer son époux, elle bénéficie de l'assistance physique et spirituelle des siens.

Elle accepte donc les rituels de bain à base d'écorces et des feuilles. « *Nos amis pasteurs et prêtres sont venus prier, ils m'ont beaucoup aidé après cette épreuve, je peux dire que maintenant ça va, on n'oublie pas, il est là* ». Plus tard, Ana nous relatera ses peurs sur le fait d'être « seule » dans cette grande maison à la suite du décès de son époux, elle avait parfois l'impression de l'entendre ouvrir une porte, où de l'apercevoir.

La section suivante se propose d'analyser et de discuter ces éléments cliniques afin d'en dégager les principaux enseignements et d'en éclairer les enjeux psychiques, sociaux et symboliques.

III. Analyse et discussion des résultats

Ces trois cas que nous avons illustrés ici présentent chacun des similitudes et des particularités dans la gestion de la perte du conjoint.

3.1. Analyse clinique et discussion Antoine

Le cas d'Antoine illustre avec acuité la complexité du veuvage dans un contexte africain contemporain marqué par la coexistence, parfois conflictuelle, de référentiels traditionnels, religieux et modernes. À travers ce cas, il apparaît que la souffrance psychique du veuf ne peut être réduite à une réaction individuelle à la perte, mais doit être comprise comme un phénomène inscrit dans un système de normes, de croyances et de rapports sociaux (Parkes, 1996, op.cit.).

3.1.1. Le deuil à l'épreuve du conflit des référentiels symboliques

Dès l'annonce du décès de son épouse, Antoine est confronté à des prescriptions rituelles traditionnelles lui imposant une mise à l'écart et une posture spécifique. Son refus catégorique de s'y

soumettre traduit un conflit entre deux registres symboliques antagonistes : d'un côté, les pratiques coutumières de veuvage, souvent associées à des logiques de purification et de suspicion ; de l'autre, une lecture chrétienne de la mort et du deuil, fondée sur la rédemption et la foi en un salut déjà accompli (« *Jésus a tout lavé* »).

Cette opposition renvoie à ce que Victor Turner (1969) décrit comme une crise du rituel, lorsque les cadres symboliques ne remplissent plus leur fonction de contenance et de médiation du passage. Dans cette perspective, le refus d'Antoine peut être compris comme une tentative de préserver une cohérence identitaire face à des pratiques qu'il perçoit comme menaçantes pour son intégrité psychique. Jean-Loup Amselle (2001) souligne, à cet égard, que les mutations sociales en Afrique produisent des formes de « bricolage symbolique », où les individus naviguent entre plusieurs systèmes de sens sans qu'une synthèse stable ne soit toujours possible.

3.1.2. Atteinte narcissique et conflit autour du pouvoir décisionnel

Le différend concernant le lieu d'inhumation de son épouse constitue un moment particulièrement traumatique du processus de deuil. En tant qu'époux légitime, marié à la fois à la coutume, à l'église et à l'état civil, Antoine revendique un droit décisionnel que la belle-famille lui refuse implicitement. Cette dépossession symbolique entraîne une atteinte narcissique importante, dans la mesure où elle remet en cause sa place d'homme, de mari et de chef de famille.

Selon Colin Murray Parkes (1996, op.cit.), la perte du conjoint s'accompagne fréquemment d'une perte secondaire de rôles sociaux, ce qui fragilise l'équilibre psychique du survivant. Les propos d'Antoine (« *Les gens prennent les décisions à ma place* », « *Je suis l'époux, j'ai tous les droits* ») témoignent de cette

lutte pour la reconnaissance, qui dépasse la simple organisation des funérailles pour toucher à l'identité même du sujet. Cette conflictualité contribue à transformer le deuil en une expérience de confrontation permanente, entravant le travail d'élaboration psychique.

3.1.3. Défenses psychiques et ambivalence face aux rituels

Le rejet initial des rituels de purification peut être interprété comme un mécanisme défensif, proche du déni partiel, tel que décrit par Kübler-Ross (1969, op.cit.), visant à se protéger d'angoisses archaïques liées aux représentations mystiques de la mort. En qualifiant ces pratiques de diaboliques, Antoine projette à l'extérieur ce qui est vécu comme persécutif, tout en s'appuyant sur sa foi chrétienne comme ressource psychique centrale.

Toutefois, l'acceptation ultérieure du bain rituel, sous l'insistance du frère aîné, révèle une ambivalence significative. Cette oscillation entre refus et acceptation rejoint le modèle du double processus du deuil proposé par Stroebe et Schut (1999), selon lequel le sujet alterne entre une orientation vers la perte et une orientation vers la restauration. En acceptant partiellement le rituel, Antoine semble tenter une forme de compromis, non pas tant par adhésion symbolique que pour préserver les liens familiaux et réduire les tensions relationnelles.

3.1.4. Suspicion, rumeurs et dynamique persécutive

Les soupçons portés par la belle-famille concernant les circonstances du décès, ainsi que les rumeurs d'infidélité, installent Antoine dans une position durablement défensive. Cette dynamique persécutive entrave le processus de deuil en maintenant le sujet dans un état d'hypervigilance psychique. Selon Bowlby (1980), la perte d'un être d'attachement peut réactiver des angoisses profondes, d'autant plus intenses lorsque l'environnement social devient insécurisant ou accusateur.

Malgré la présence temporaire de proches à son domicile, Antoine exprime un profond sentiment de solitude et d'incompréhension. Cette dissociation entre soutien apparent et isolement subjectif souligne les limites d'un accompagnement essentiellement matériel, dépourvu d'une reconnaissance réelle de la souffrance psychique du veuf.

3.1.5. Discussion : entre résilience fragile et vulnérabilité persistante

Deux ans après le décès, Antoine présente des signes de résilience : il assume ses responsabilités parentales, maintient son foyer et conserve une attitude globalement adaptée à la réalité. Cette capacité d'adaptation rejoint les travaux de Pauline Boss (2006), qui souligne que la résilience face à la perte n'exclut ni la douleur persistante ni les sentiments d'abandon.

Cependant, cette résilience demeure fragile. La diminution progressive des soutiens sociaux, les difficultés économiques et les blocages administratifs renforcent une privatisation du veuvage, phénomène déjà observé dans les sociétés africaines contemporaines (Mbembé, 2000). Le recours constant à la volonté divine, tel que décrit par Pargament (1997), fonctionne ici comme une stratégie de coping religieux, permettant à Antoine de donner sens à l'épreuve, mais pouvant aussi masquer une souffrance psychique non élaborée.

Le cas d'Antoine met en lumière un deuil pris dans une zone de tension entre tradition et modernité, entre croyances chrétiennes et pratiques coutumières, entre solidarité communautaire et isolement progressif. Il confirme que la souffrance psychique du veuf ne peut être appréhendée indépendamment des cadres symboliques et sociaux dans lesquels elle s'inscrit, et souligne la nécessité d'une approche clinique culturellement située, attentive aux conflits de normes, aux atteintes narcissiques et aux ressources spirituelles mobilisées par le sujet.

Dans le prolongement de ces premiers résultats, l'analyse du cas de Marie Laure permettra d'élargir la réflexion en mettant en évidence d'autres modalités du vécu du veuvage, notamment au regard des enjeux de genre, des dynamiques familiales et des stratégies d'adaptation mobilisées face à la perte.

3.2. Analyse clinique et discussion Marie Laure

Le cas de Marie Laure met en évidence une forme de veuvage fortement encadrée par les normes coutumières et religieuses, dans laquelle la soumission apparente aux rituels coexiste avec des stratégies défensives et adaptatives complexes. Son vécu illustre les modalités spécifiques du deuil féminin en contexte polygame, marqué par des rapports de pouvoir, des rivalités familiales et une vulnérabilité socio-juridique persistante.

3.2.1. Le veuvage féminin en contexte polygame : place sociale et enjeux identitaires

Marie Laure, épouse d'un homme engagé dans une union polygame, occupait une position particulière avant le décès de son mari : elle était l'unique épouse vivant dans la maison principale, ce qui lui conférait une place symbolique centrale au sein de la constellation familiale. La mort de l'époux vient brutalement fragiliser cette position, la plaçant dans un statut de veuve exposée à des tensions successorales et à des rivalités latentes avec certains membres de la belle-famille.

Dans ce contexte, le veuvage ne représente pas seulement la perte du conjoint, mais également une menace sur la continuité de l'identité sociale et résidentielle de Marie Laure. Comme le souligne Parkes (1996, op.cit.), la perte conjugale s'accompagne fréquemment d'une perte de sécurité matérielle et statutaire, particulièrement accentuée chez les femmes âgées en situation de dépendance juridique ou économique.

3.2.2. La soumission rituelle comme stratégie de protection psychique et sociale

Marie Laure se conforme scrupuleusement aux prescriptions coutumières du deuil : dépouillement des ornements, pleurs ritualisés, chants funéraires évoquant l'histoire conjugale, durée prolongée du veuvage. Cette apparente soumission ne doit pas être interprétée uniquement comme une passivité, mais plutôt comme une stratégie d'adaptation visant à réduire les risques d'accusation, de persécution ou de marginalisation.

Selon Turner (1969, op.cit.), les rituels de deuil permettent de contenir l'angoisse collective et de réinscrire l'individu endeuillé dans un ordre symbolique partagé. Chez Marie Laure, l'adhésion aux rites fonctionne comme un « pare-excitation » psychique et social, limitant les attaques potentielles dans un contexte familial perçu comme hostile. L'encadrement physique et symbolique assuré par ses sœurs, formant un « bouclier », renforce cette fonction protectrice du rituel.

3.2.3. Ambivalence rituelle et bricolage symbolique entre coutume et religion

Bien que Marie Laure respecte les rituels traditionnels, elle mobilise simultanément des ressources issues de son appartenance à une église de réveil. L'intervention discrète d'une diaconesse et la mise en place d'un « barrage mystique et spirituel » témoignent d'un syncrétisme religieux, caractéristique des recompositions contemporaines des croyances en Afrique (Amselle, 2001, op.cit.).

L'apparition de l'ombre du défunt époux, vécue comme une expérience anxiogène, peut être interprétée comme une manifestation hallucinatoire transitoire ou une illusion de présence, fréquemment observée dans les premiers temps du deuil (Bowlby, 1980, op.cit.). La réponse apportée, modification du dispositif rituel et recours à des pratiques à base de feuilles et

de prières, illustre la fonction contenante du rituel, permettant de transformer l'angoisse en une expérience symboliquement maîtrisable.

3.2.4. Persécution, soupçon et angoisse de mort

Le discours de Marie Laure est traversé par des thèmes persécutifs marqués : accusations de sorcellerie, méfiance envers certains membres de la belle-famille, crainte d'agression physique (« fusil nocturne », « chercher à m'éliminer »). Ces éléments traduisent une angoisse de persécution durable, nourrie par l'absence de règlement successoral et l'incertitude quant à son avenir résidentiel.

Dans une perspective clinique, ces représentations persécutives peuvent être comprises comme une externalisation de conflits intrapsychiques, renforcée par un contexte social objectivement menaçant. Comme le souligne Boss (2006, op.cit.), les pertes non résolues et les situations d'ambiguïté juridique prolongent la souffrance psychique et entravent le processus de deuil.

3.2.5. Ressources de coping et ajustements identitaires

Malgré ces vulnérabilités, Marie Laure mobilise des ressources adaptatives notables. Le soutien de ses enfants, son petit commerce et sa pension constituent des facteurs de stabilité relative. Sur le plan psychique, le recours à la foi chrétienne apparaît comme un mécanisme de coping central, lui permettant de donner sens à la perte et de contenir l'angoisse (« *je me confie à Jésus* », « *chacun son jour* »), conformément aux observations de Pargament (1997, op.cit.).

Le renoncement à la vie amoureuse peut être interprété comme un ajustement identitaire lié à l'âge, mais aussi comme une intériorisation des normes sociales assignant aux veuves âgées une posture de retrait affectif. Cette renonciation, si elle semble acceptée par Marie Laure, interroge néanmoins le risque d'un appauvrissement du champ relationnel et affectif à long terme.

3.2.6. Discussion : entre conformité normative et souffrance silencieuse

Le cas de Marie Laure met en lumière une forme de veuvage féminin caractérisée par une conformité apparente aux normes culturelles, masquant une souffrance psychique profonde et durable. Contrairement au cas d'Antoine, où la résistance aux rites était manifeste, Marie Laure adopte une posture d'adaptation stratégique, cherchant à se protéger dans un environnement perçu comme potentiellement hostile.

Cette différence de positionnement souligne l'importance du genre dans l'expérience du veuvage, ainsi que le poids des rapports de pouvoir familiaux et successoraux. Elle confirme que le respect des rituels ne garantit pas une élaboration psychique apaisée du deuil, surtout lorsque les conflits sociaux et juridiques persistent. Le cas de Marie Laure appelle ainsi à une prise en charge clinique et psychosociale attentive aux formes de souffrance silencieuse, souvent invisibilisées par une apparente conformité aux normes culturelles.

Dans le prolongement de ces constats, l'analyse du cas d'Ana permettra d'examiner une autre modalité du vécu du veuvage, marquée cette fois par un deuil prolongé et des manifestations dépressives, afin d'en approfondir les enjeux cliniques et contextuels.

3.3. Analyse clinique et discussion du cas d'Ana

Le cas d'Ana met en évidence une forme de deuil particulièrement complexe, marquée par des manifestations dépressives persistantes et par la difficulté à rompre le lien avec l'objet perdu. Son vécu illustre les enjeux cliniques du deuil prolongé dans un contexte de tensions familiales, de pressions économiques et de références spirituelles ambivalentes.

3.3.1. Le deuil prolongé : manifestations cliniques et attachement persistant

Ana présente des signes caractéristiques d'un deuil prolongé ou compliqué. Ce type de deuil se manifeste par une persistance de la souffrance, une incapacité à réorganiser sa vie sans le défunt et le maintien d'un lien émotionnel intense avec celui-ci. Le port continu des alliances constitue ici un marqueur symbolique fort de cet attachement persistant, traduisant une difficulté à intégrer la perte dans une temporalité psychique apaisée.

Le travail de deuil implique une réorganisation progressive du monde interne et externe du sujet afin de trouver un nouvel équilibre après la perte du conjoint. Chez Ana, cette réorganisation semble entravée, en partie par des conflits relationnels et des contraintes matérielles qui maintiennent la perte dans une actualité constante.

3.3.2. Oscillation entre déni et acceptation : une trajectoire non linéaire du deuil

À la lumière du modèle proposé par Kübler-Ross (1969), Ana semble osciller entre différentes phases du deuil, notamment entre le déni et l'acceptation. Cette oscillation traduit le caractère non linéaire du processus de deuil et souligne la variabilité interindividuelle dans l'appropriation des rituels et des pratiques religieuses.

Le refus de certaines traditions imposées par la belle-famille peut être compris comme une tentative de préserver son identité conjugale et son autonomie subjective face à des normes perçues comme contraignantes. Ce positionnement défensif, bien qu'il puisse renforcer l'isolement, constitue également une stratégie de protection psychique face à une expérience de dépossession symbolique.

3.3.3. Le maintien du lien au défunt : entre illusion de présence et attachement imaginaire

Les propos d'Ana relatifs à la « présence » de son mari (« il est là »), associés au port continu des alliances, peuvent être compris comme l'expression d'un lien non symbolisé à l'objet perdu. Dans *Deuil et mélancolie*, Freud (1917) décrit le deuil comme un processus de désinvestissement libidinal progressif de l'objet aimé. Lorsque ce processus est entravé, le sujet peut maintenir un attachement fantasmagorique, rendant la séparation psychiquement inachevée. Les expériences de présence du défunt, fréquentes dans les deuils intenses, peuvent également être interprétées comme des tentatives de l'appareil psychique pour lutter contre l'angoisse de séparation. Dans le cas d'Ana, ces manifestations semblent renforcées par l'absence d'un cadre symbolique suffisamment contenant pour soutenir la rupture du lien.

3.3.4. Facteurs aggravants : conflits familiaux et contraintes socio-économiques

Les conflits avec la belle-famille et les responsabilités financières constituent des facteurs de stress majeurs, venant compliquer le processus de deuil. Ces éléments maintiennent Ana dans un état de tension permanente, entravant la possibilité d'un apaisement psychique. Les pertes secondaires (sociales, économiques et relationnelles) aggravent le risque de deuil compliqué.

Dans ce contexte, la privatisation partielle du veuvage, marquée par une diminution du soutien communautaire effectif, expose Ana à une vulnérabilité accrue, confirmant ainsi l'importance des dynamiques sociales dans l'évolution du deuil.

3.3.5. Le rôle structurant des rituels et de la communauté

Malgré ces vulnérabilités, Ana bénéficie du soutien de sa famille

et de sa communauté religieuse, ce qui lui offre une structure minimale pour faire face à la perte. La participation aux rituels de deuil et l'accompagnement spirituel apparaissent comme des ressources essentielles, permettant une mise en forme symbolique de la souffrance.

3.3.6. Discussion générale à partir des cas cliniques et mise à l'épreuve des hypothèses

L'analyse des trois cas (Antoine, Marie Laure et Ana) met en lumière la diversité des trajectoires de deuil et la manière dont celles-ci sont façonnées par les croyances spirituelles, les pratiques culturelles et les configurations sociales.

Hypothèse 1 : Influence des croyances spirituelles et mystiques

Les résultats confirment que les croyances spirituelles et les représentations mystiques jouent un rôle déterminant dans la manière dont les conjoints survivants perçoivent et traversent leur souffrance psychique :

- Antoine mobilise ses croyances chrétiennes pour refuser les rituels traditionnels, ce qui génère un conflit symbolique et relationnel.
- Marie Laure adopte une stratégie de syncrétisme, combinant pratiques coutumières et religieuses pour se protéger psychiquement.
- Ana s'appuie sur les rituels et le soutien spirituel de sa communauté pour contenir une souffrance marquée par un attachement persistant au défunt.

Ces trajectoires confirment que les croyances ne sont pas de simples variables culturelles, mais des ressources psychiques centrales dans l'élaboration du deuil.

Hypothèse 2 : Privatisation du veuvage et vulnérabilités accrues

Les données confirment également que la privatisation progressive du veuvage accentue les vulnérabilités émotionnelles et socio-économiques des conjoints survivants.

- Antoine, malgré une présence familiale initiale, exprime un profond sentiment de solitude.
- Marie Laure demeure exposée à une insécurité résidentielle et juridique persistante.
- Ana bénéficie d'un réseau diversifié de soutien, ce qui semble atténuer, sans les résoudre, les manifestations de deuil prolongé.

Ainsi, la qualité et la durabilité du soutien social apparaissent comme des facteurs déterminants dans l'évolution du deuil, soulignant l'importance de dispositifs communautaires et cliniques culturellement adaptés.

Conclusion

Cette étude met en lumière la complexité du veuvage au Gabon, où se croisent normes culturelles, croyances spirituelles et dynamiques familiales. Les trajectoires d'Antoine, Marie Laure et Ana illustrent que la souffrance psychique du conjoint survivant est indissociable des cadres sociaux et symboliques qui l'entourent.

Dans cette perspective, les résultats confirment que les croyances religieuses et mystiques constituent des ressources psychiques essentielles pour structurer et donner sens à la perte, tout en générant des conflits lorsque leurs prescriptions s'opposent aux attentes culturelles ou familiales. Par ailleurs, la

privatisation du veuvage, avec le recul des pratiques communautaires traditionnelles, expose les conjoints survivants à des vulnérabilités émotionnelles, sociales et économiques accrues, soulignant le rôle crucial du soutien familial et communautaire dans la régulation du deuil.

Ces constats appellent à une approche clinique et psychosociale intégrée, attentive aux dimensions symboliques, spirituelles et relationnelles du veuvage, capable de reconnaître et d'accompagner les souffrances souvent silencieuses des conjoints survivants. L'étude invite ainsi à repenser les dispositifs de soutien au veuvage, en conciliant traditions, spiritualité et interventions psychosociales adaptées au contexte gabonais. Dans un contexte où des cas de veuves en souffrance sont régulièrement médiatisés, cette étude apporte un éclairage psychodynamique et sociologique permettant de dépasser le traitement émotionnel de ces situations.

En élargissant la réflexion au-delà de l'apport théorique, cette recherche invite à une meilleure prise en compte des dimensions culturelles et symboliques du deuil dans les dispositifs d'accompagnement, qu'il s'agisse des acteurs sociaux, des professionnels de santé mentale ou des autorités communautaires. Elle ouvre ainsi des perspectives pour le développement de politiques sociales et de dispositifs de soutien sensibles aux réalités culturelles gabonaises, visant à atténuer la souffrance liée au deuil et à favoriser des processus de reconstruction individuelle et sociale.

Références bibliographiques

Amselle Jean-Loup, 2001. *Logiques métisses : Anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs*, Paris, Payot.

Boutin Gérald, 2006. *L'entretien de recherche qualitatif*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec (2e édition).

Boss Pauline, 2006. *Loss, Trauma, and Resilience: Therapeutic Work with Ambiguous Loss*, New York, W. W. Norton & Company.

Bowlby John, 1980. *Attachment and Loss. Volume III: Loss, Sadness and Depression*, New York, Basic Books.

Freud Sigmund, 1917. « Deuil et mélancolie », extrait de *Métapsychologie*, in *Sociétés*, 2004/4, n° 86, Éd. De Boeck Supérieur, p. 7-19.

Halbwachs Maurice, 1972a. « L'expression des émotions et la société », in *Revue turque de morale et de sociologie*, n° 5, 1939, p. 42-59, repris dans id., *Classes sociales et morphologie*, Paris, Éd. de Minuit, 1972b, p. 164-173.

Halbwachs Maurice, 1972. *Classes sociales et morphologie*, Paris, Éd. de Minuit.

Johnson John M., 2002. « In-depth interviewing », in J. F. **Gubrium et J. A. Holstein (dir.)**, *Handbook of Interview Research. Context and Method*, Thousand Oaks, SAGE Publications.

Kübler-Ross Elisabeth, 1969. *On Death and Dying*, New York, The Macmillan Company.

Lagache Daniel, 1938. « Le travail de deuil », *Revue française de psychanalyse*, vol. 16, n° 4, Paris, Éditions Denoël.

Lavoie Francine, 1982. « Le veuvage : problèmes et facteurs d'adaptation », *Santé mentale au Québec*, vol. 7, n° 2, p. 127-135. <https://doi.org/10.7202/030150ar>

Lindemann Erich, 1944. « The Symptomatology and Management of Acute Grief », *American Journal of Psychiatry*, vol. 101, p. 141-148.

Maddison David, 1968. « The Relevance of Conjugal Bereavement for Preventive Psychiatry », *British Journal of Medical Psychology*, vol. 41, p. 223-233.

Mbembé Achille, 2000. *De la postcolonie : Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Paris, Karthala.

Mucchielli Alex, 1994. *Les méthodes qualitatives*, Paris, PUF (2e édition).

Parkes Colin Murray, 1996. *Bereavement: Studies of Grief in Adult Life*, 3e édition, London, Routledge.

Parkes Colin Murray, 1972. *Bereavement: Studies of Grief in Adult Life*, London, Tavistock Publications.

Pargament Kenneth, 1997. *The Psychology of Religion and Coping: Theory, Research, Practice*, New York, Guilford Press.

Stroebe Margaret et Schut Henk, 1999. « The Dual Process Model of Coping with Bereavement: Rationale and Description », *Death Studies*, vol. 23, n° 3, p. 197-224.

Turner Victor, 1969. *The Ritual Process: Structure and Anti-Structure*, Chicago, Aldine Publishing.

Robert André D. et Bouillaguet Annick, 1997. *L'analyse de contenu*, Paris, PUF.

Van Gennep Arnold, 1946. *Manuel de folklore français contemporain*, tome I, vol. II : *Du berceau à la tombe*, Paris, Éd. A. et J. Picard et Cie.